

**Conseil communal**  
Echandens

## **Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008**

### **Ordre du jour :**

1. Dissolution/démission de l'ACRM – Préavis No 11/2008 ;
2. Adhésion à l'Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) – Préavis No 12/2008 ;
3. Budget de fonctionnement pour 2009 – Préavis No 13/2008 ;
4. Election à la commission de gestion ;
5. Communications municipales ;
6. Communications du Bureau ;
7. Divers et propositions individuelles ;
8. Paiement des indemnités.

M. Philippe Diserens, président, ouvre la séance à 20 h. précises en saluant les conseillères et conseillers, les membres de la municipalité, la presse et le public. Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée conformément à l'art. 48 du règlement du conseil communal et peut donc valablement délibérer.

L'appel fait ressortir la présence de 51 membres du conseil. Se sont excusés : Mmes Adelheid Addor et Margrit Neri et MM. Youri Borboen, Patrick Christen, Philippe Gandillon, Jean Martin, Jean-François Martin et Philippe Martin. Non excusée : Mme Nicole Ayer.

Mmes Monique Martin et Catherine Paganuzzi fonctionnent comme scrutatrices.

### **1. Dissolution/démission de l'ACRM**

M. Philip Panchaud, syndic, n'a rien à ajouter au préavis.

M. Ramiro Rodriguez, président de la commission ad hoc, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Philippe Diserens, président, ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il donne lecture des conclusions et l'on passe au vote à main levée.

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- vu le préavis municipal No 11/2008,
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- de ratifier la dissolution de l'ACRM,
- à défaut, dans le cas où au moins 2 communes refuseraient de ratifier la dissolution de l'ACRM, de démissionner de cette dernière pour la prochaine échéance, soit fin décembre 2008 pour fin décembre 2009.

**2. Adhésion à l'Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)**

M. Philip Panchaud, syndic, n'a rien à ajouter au préavis.

M. Ramiro Rodriguez, président de la commission ad hoc, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Philippe Diserens, président, ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il donne lecture des conclusions et l'on passe au vote à main levée.

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- vu le préavis municipal No 12/2008,
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- d'adhérer à l'ARCAM.

**3. Budget de fonctionnement pour 2009**

M. Philip Panchaud, syndic, n'a rien à ajouter si ce n'est qu'une correction est à apporter à la remarque concernant le poste 130.3030.00. Il faut lire 0,08 % et non 0,8%. Il se tient à disposition pour d'éventuelles précisions.

M. Daniel Dietrich, président de la commission des finances, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Philippe Diserens, président, passe en revue tous les postes du budget 2009, lecture qui peut être interrompue à tout moment pour un complément d'information.

M. Jean-Nicolas Muff demande pourquoi les augmentations de chauffage de différents postes ne sont pas calculées de la même manière. M. Philip Panchaud précise que toutes les citernes ne devront pas être remplies en 2009 puisque le plein a déjà été fait en 2008.

M. Jean-Nicolas Muff demande si la commune d'Echandens envisage de faire un ajustement sur le taux d'imposition afin de contrer les effets de la facture sociale. M. Philip Panchaud répond que différents changements sont à l'étude pour rectifier cette péréquation mais que

malheureusement, pour le moment, les communes restent les percepteurs de l'Etat, ce qu'il déplore.

La parole n'étant plus demandée, M. Philippe Diserens, président, donne lecture des conclusions de ce préavis et l'on passe au vote à main levée.

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le budget 2009 et le préavis municipal No 13/2008
- vu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### DECIDE A L'UNANIMITE

- d'adopter le budget de fonctionnement 2009 tel que présenté.

Il est rappelé que le budget 2009 concernant l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges – Denges – Echandens – Lonay est distribué à titre d'information.

#### 4. Election à la commission de gestion

Mme Claudine Curtet, MM. Jean-Marc Bridy, Thierry Pache, Ramiro Rodriguez et Philippe Martin acceptent de se représenter étant entendu que le moins bien classé des cinq sera éliminé puisque 4 membres seulement peuvent être réélus.

Mmes Sandra Cavin, Azucena Crolla et M. Lorenzo Carrea sont présentés et acceptent leur candidature.

Bulletins délivrés	51
Bulletins rentrés	51
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	51
Majorité absolue	26

- M. Thierry Pache est élu par 47 voix.**
- Mme Sandra Cavin est élue par 44 voix.**
- M. Lorenzo Carrea est élu par 43 voix.**
- M. Jean-Marc Bridy est élu par 42 voix.**
- Mme Azucena Crolla est élue par 41 voix.**
- M. Philippe Martin est élu par 41 voix.**
- M. Ramiro Rodriguez est élu par 36 voix.**

Mme Claudine Curtet n'est pas réélue.

## 5. Communications municipales

### M. Guy Richard

#### Mur d'enceinte de l'Eglise

Le mur d'enceinte de l'Eglise, côté Sud-Est, a été remis en état. Débutés en 2007, les travaux se sont terminés en 2008 par la pose d'une couvertine en pierre naturelle de Villebois. Coût total Fr. 49'266.80.

#### Place de jeux du Saugey

En plus du contrôle et de l'entretien courant des engins, ceux-ci ont été poncés et repeints. Ce travail a été partiellement effectué par le service de la voirie. En raison du manque de disponibilité du personnel de la voirie pour cause de maladie et de Fêtes au Château, nous avons eu recours à l'appoint d'une entreprise de peinture. Coût total : Fr. 8'887.55.

#### Terrain des Pâquerettes

Les eaux usées des vestiaires doivent être pompées pour être évacuées dans les collecteurs de la commune de Denges. En début de saison, la pompe nous a lâchés. Elle a été remplacée par une pompe neuve. Coût : Fr. 5'060.15.

#### Terrain En Rueyre

Les vestiaires de Rueyre appartiennent pour moitié aux communes d'Echandens et de Bussigny. Ils sont utilisés conjointement par les clubs de Bussigny et d'Echandens. Ces deux clubs ont organisé quelques manifestations importantes en 2008. Pour Echandens : Graines de Foot (300 jeunes joueurs) et le 75<sup>ème</sup> anniversaire du club.

Les deux municipalités ont décidé de compléter le dallage devant les vestiaires ceci pour le confort des spectateurs et des utilisateurs et une simplification de l'entretien par la voirie. La part d'Echandens est de Fr. 8'350.00, soit la moitié du coût total.

Le dimanche 6 avril, nous avons eu la désagréable surprise de voir des gitans occuper les abords des installations de Rueyre. Afin de prévenir une telle intrusion, nous avons fait poser un portique à l'entrée du site. Coût de l'installation : Fr. 4'968.60.

#### Buts mobiles

Les deux terrains de foot sont dotés de cages de buts mobiles. Ce matériel est propriété du club. Il sert à l'entraînement de toutes les équipes et aux matchs des jeunes juniors. La manipulation de ces cages nécessite la participation de plusieurs personnes. Le plus souvent abandonnées à l'endroit de leur utilisation, ces cages compliquent la tonte des gazons. Des emplacements de stockage hors terrains ont été définis avec les responsables du club. Les travaux de bétonnage de ces emplacements ont été exécutés par le club. La commune a pris à sa charge les fournitures. Coût de l'opération Fr. 4'005.95.

#### Portails du cimetière

Victimes de vieillissement et de plusieurs actes de vandalisme, les portails du cimetière ont fait l'objet de plusieurs réparations, soit par la voirie, soit par une entreprise spécialisée, au cours de ces dernières années. Deux offres ont été demandées : une pour une réparation légère, l'autre pour une réparation plus lourde avec reprise en usine, renforcement de la structure et des supports et retraitement des surfaces. La Municipalité a opté pour la deuxième

variante. L'offre s'élève à Fr. 13'630,00 hors taxe. Les travaux ont été exécutés. La facture finale ne nous est pas encore parvenue.

## **M. Philip Panchaud**

### **Impôts**

Ainsi que vous le savez, un nouveau programme informatique communal a été installé. Celui-ci permet le calcul d'intérêts. Afin de simplifier et de rationaliser le travail de la bourse, les intérêts seront calculés différemment à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

A ce jour, les intérêts sont calculés sur le montant de chacune des neuf tranches à leur date d'échéance respective. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les intérêts seront calculés sur les montants perçus par la bourse communale depuis leur date de réception jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Les contribuables continueront à recevoir 9 bulletins de versement avec indication des dates de versement comme par le passé.

Leurs versements seront rétribués au taux hypothécaire en vigueur diminué de 1,5% mais au minimum au taux servi par l'Etat.

### **Police 2000**

La saga de Police 2000 touche à sa fin. Une plate-forme de travail composée des conseillers d'Etat Monsieur Philippe Leuba et Madame Jacqueline de Quatro, ainsi que de l'UCV et l'AdCV ont arrêté un protocole d'accord mis en consultation auprès des communes du canton. Les Municipalités des communes vaudoises sont appelées à se prononcer sur ce protocole d'accord d'ici au 19 décembre prochain pour permettre au Conseil d'Etat de se prononcer à son tour.

Le grand Conseil devrait en être saisi au printemps prochain, avec l'initiative « d'Artagnan » et la motion Aubert (pour une police coordonnée).

## **Mme Irène Caron**

### **Départ à la retraite du Directeur des écoles**

Lors de la dernière séance de la Commission scolaire du 11 novembre, M. Charles Moinat nous a officiellement annoncé son départ à la retraite pour le 28 février 2009. Il nous a également présenté son successeur, M. A. Zbinden, actuellement directeur de l'un des établissements scolaires de Nyon, et qui habite Ecublens. Les représentants des Municipalités auprès de l'EPSP ont prévu de prendre congé de M. Moinat lors d'une soirée le 12 février 2009.

## **M. Jean-Marc Landolt**

### **Concours de projet d'architecture à deux degrés, en procédure ouverte, pour la salle villageoise et le réaménagement du secteur du Saugey.**

Le programme du concours a été récemment adopté avec le calendrier suivant :

- 12 décembre 2008 : ouverture des inscriptions (FAO)
- 27 mars 2009 : remise des projets du 1<sup>er</sup> degré
- septembre 2009 : remise des projets retenus pour le 2<sup>ème</sup> degré
- octobre 2009 : décision du jury qui sera suivie d'une exposition des projets à une date à définir.

## 6. Communications du Bureau

La participation aux votations du 30 novembre 2008 a été de 59%.

Par tradition, les jetons de présence de la dernière séance sont offerts à une œuvre. Cette année, l'association Cerebral Vaud en bénéficiera.

## 7. Divers et propositions individuelles

M. Philip Panchaud communique que le Bureau communal sera fermé du 24 décembre 2008 jusqu'au 5 janvier 2009. Il invite les conseillers à prendre un carton de bouteilles en quittant les lieux et adresse à tous le discours suivant :

*L'année 2008 était l'année de tous les dangers financiers et économiques. Les banques, jadis piliers de l'économie, ont eu un besoin de soutien sans précédent. Les gouvernements injectèrent non pas des millions mais des milliards pour les maintenir à flot. Certaines compagnies sont également durement touchées et réclament l'aide étatique pour survivre. Et, pour la première fois, les gouvernements des pays touchés agissent dans le même sens et vont de leur plan de relance. Le problème n'est pas local, il est global. Nul ne connaît à ce jour l'étendue du dommage. L'économie mondiale est à la peine et le bout du tunnel n'est pas en vue. Le « business as usual » a du plomb dans l'aile.*

*Toutes ces aides creusent les déficits des pays concernés. Il faut bien que les sommes allouées viennent de quelque part. Ils vont donc essayer de les chercher là où ils pensent qu'elles se trouvent. Notre pays est le premier sur leur courte liste. Nous devons donc nous attendre à ce que nos pratiques bancaires soient remises en cause.*

*Si notre pays est actuellement moins touché que d'autres, notre gouvernement a quand même dû faire un geste de 6 milliards pour sauver un des premiers noms bancaire helvétique. Notre industrie est vouée à l'exportation et les carnets de commandes s'en ressentiront. 2009 sera une année difficile. Difficile, mais en même temps pleine d'opportunités. L'ordre, la paix du travail, et l'image de marque du « made in Switzerland » devraient nous permettre de passer cette tempête sans trop de casse.*

*Notre Commune n'est pas directement touchée par la crise bancaire et financière qui secoue actuellement la planète. Nos finances sont saines et nous permettent de voir l'avenir avec confiance même si le budget 2009 est déficitaire.*

*Grâce au bon travail de mes collègues municipaux, des équipes de voirie et de conciergerie, les bâtiments communaux sont en bon état, ou en voie de l'être, les infrastructures routières, les canalisations et l'éclairage public de même. Les domaines, forêts, places de sports ainsi que les places publiques sont bien entretenus et attrayants. Les routes sont propres et en bon état.*

*Nous sommes donc en bonne posture pour affronter les tâches et les défis futurs.*

*Au niveau communal nous aurons à nous pencher sur la réfection voire la restauration de l'appartement du premier étage du château. Celui-ci est actuellement sans locataire en attendant sa remise en état. La municipalité examine l'étendue des travaux à effectuer ainsi*

*que sa possible affectation future. En tout état de cause, des travaux importants seront nécessaires à sa restauration.*

*Dès l'année prochaine, mes collègues de la Municipalité - je dis mes collègues et non pas la Municipalité car je ne participe pas aux discussions concernant les objets dans lesquels j'ai un intérêt privé - reprendront le dossier du PGA du secteur des Abbesses afin de trouver une solution pour les parcelles qui y furent soustraites.*

*Le résultat du concours d'architecture pour la future salle villageoise devrait nous permettre de porter ce projet au stade suivant et de poursuivre, dans un deuxième temps, la réalisation des biens d'équipements publics.*

*Nous examinons la possibilité de mettre sur pied une structure d'accueil de jour de la petite enfance à Echandens et ce, dans le cadre du réseau d'accueil auquel notre commune a adhéré.*

*Suite au questionnaire qui fut adressé aux habitants de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges sur le rapprochement des communes, l'IDEHAP va, dans une deuxième phase, nous éclairer sur les possibilités d'améliorer les coopérations entre les quatre communes.*

*Nous examinons également la possibilité de déplacer des élèves de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup> par les transports publics au sein des communes de l'Etablissement scolaire. Nous avons bon espoir de pouvoir un jour proposer un service de transport public entre Lonay, Préverenges, Denges et Echandens servant également aux déplacements de nos élèves adolescents. Ceux allant à Beausobre prennent déjà les TPM.*

*Ainsi que je vous l'ai communiqué, l'Etat est parvenu à un accord avec tant l'AdCV, (Association des Commune Vaudoises) que l'UCV, (Union des Communes Vaudoises), sur l'avenir de la police. Les Communes devront choisir entre une police municipale, une association de police intercommunale ou la police cantonale, toutes sous un commandement unique. Echandens a choisi Sécurité Région Morges. L'entrée en vigueur est au premier janvier prochain.*

*Vous avez ratifié ce soir la dissolution de l'ACRM et voté l'adhésion d'Echandens à l'ARCAM. Cette nouvelle entité permettra à la région morgienne et aux 66 communes du district de coordonner leurs efforts afin de se doter des infrastructures nécessaires à notre avenir que cela soit des projets du PALM, les réalisations des chantiers du SDRM ou la promotion économique et touristique du district.*

*Tous ces projets vont mettre les finances communales à contribution. Ainsi que je l'ai dit, nos finances sont saines et devraient nous permettre de faire face à ces investissements sereinement et sans avoir recours à l'emprunt.*

*Je tiens ici à exprimer mes remerciements ainsi que ceux de mes collègues de la Municipalité à notre vaillant greffe communal, Laurent Ceppi qui par son assiduité et son engagement fait que l'administratif fonctionne bien et qui nous est d'un précieux soutien. A Madame Martine Comte qui a su remplacer à la bourse Madame Chambaz en arrêt maladie, ainsi qu'à Madame Caroline Paratore, préposée aux impôts, Mademoiselle Anne-Marie Ionescu, préposée au contrôle des habitants, à nos deux apprentis Mademoiselle Natacha Chevalley et*

*Monsieur David Hafner qui tous oeuvrent au bon fonctionnement de l'administration communale et contribuent à la maintenir performante.*

*Nos remerciements vont également à Monsieur Michel Genin, concierge, grâce à qui les classes et les collèges restent propres et les salles villageoises en bon état ainsi qu'à l'équipe de voirie qui décore et entretient notre village.*

*Monsieur Chaupond est parti à la retraite. Qu'il soit également remercié pour son engagement au cours des nombreuses années passées au service de la commune.*

*Madame Simone Chambaz est en arrêt maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.*

*Quant à vous chers collègues, vous ne ménages ni le temps passé pour le bien commun ni vos efforts. Je vous remercie de votre perpétuel soutien et de votre bonne humeur.*

*Il fait un peu chaud pour la saison et la neige se fait attendre. Espérons qu'elle sera au rendez-vous et que nous aurons un Noël blanc. Je remercie donc par avance la voirie de maintenir nos routes déneigées.*

*En ce dernier Conseil de l'année, mes collègues municipaux se joignent à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2009.*

## **8. Paiement des indemnités.**

Mme Martine Comte procède au paiement des indemnités.

M. Philippe Diserens, président, adresse à son tour ses vœux de fin d'année en remerciant le Bureau et en souhaitant que le sain climat qui règne au Conseil perdure et que les débats continuent à se dérouler en bonne intelligence, dans une ambiance constructive.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h.15.

Le Président :

La Secrétaire :

Philippe Diserens

Claire-Lise Martin